

Les contribuables montréalais encaissent une hausse de taxes de 2 8 pour cent

Écrit par L'actualité

Mercredi, 29 Janvier 2014 17:27 -

MONTREAL – L'administration Coderre n'a tenu parole qu'à moitié quant aux hausses de taxes imposées aux propriétaires fonciers de Montréal.

Le maire Denis Coderre, qui avait promis de ne pas augmenter les taxes de plus de 2 pour cent, a présenté mercredi son premier budget qui prévoit une hausse de taxes moyenne de 1,9 pour cent.

Cependant, il ne s'agit là que de la hausse imposée par la ville-centre; lorsqu'on y ajoute les augmentations prévues par les arrondissements, l'augmentation moyenne est plutôt de 2,8 pour cent, ce qui représente un peu moins de 100 \$ de plus annuellement.

Denis Coderre a cherché à prendre ses distances par rapport aux ajouts des arrondissements.

«Ce sont les arrondissements qui prennent eux-mêmes leurs décisions. Nous, on s'en est tenu à 1,9 pour cent, donc on a rempli notre promesse», a déclaré M. Coderre.

Le maire a aussi pointé du doigt le nouveau rôle d'évaluation municipale confectionné en 2013 et le fait que les arrondissements n'étaient pas tous soumis aux mêmes contraintes, d'où leurs décisions variables.

«Comme je suis respectueux des juridictions dans chaque arrondissement par rapport à leur propre champ de taxation, ils ont pris leurs décisions», a souligné le maire tout en invitant la population et la presse à poser les questions qui s'imposent aux maires d'arrondissement.

Selon les arrondissements, les augmentations varient de 1,1 pour cent à 5,3 pour cent.

En présentant son budget d'un peu moins de 4,9 milliards \$, le maire de Montréal a dit avoir trouvé le juste équilibre entre les besoins et les restrictions budgétaires.

Les contribuables montréalais encaissent une hausse de taxes de 2 8 pour cent

Écrit par L'actualité

Mercredi, 29 Janvier 2014 17:27 -

«Si ce premier budget marque la volonté de renouveau et de relance de notre métropole, il tient aussi compte de nos contraintes financières et d'une marge de manoeuvre économique restreinte en raison, d'un côté, de notre engagement à ne pas augmenter les taxes au-delà de 2 pour cent et, de l'autre, des énormes besoins de notre ville», a soutenu le maire Coderre, qualifiant l'exercice de «budget responsable et pragmatique».

Des efforts en vue de se serrer la ceinture ont permis d'en arriver à une augmentation des dépenses de 1,3 pour cent, soit bien en-deçà de la moyenne de 4,6 pour cent des quatre années précédentes.

Cet effort comprend une réduction de la masse salariale de 5 pour cent, qui se traduira par l'élimination à terme de 250 postes.

Le président du comité exécutif, Pierre Desrochers, a toutefois précisé qu'il n'était pas question d'effectuer des mises à pied.

«Ça devra se faire en respect des conventions collectives, en respect de toutes les règles requises et probablement par attrition», a-t-il précisé.

La plupart des services verront leur budget diminuer en 2014 par rapport à 2013 à l'exception de la sécurité publique et des loisirs et de la culture. Les contributions à la Société de transport de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport sont également à la hausse.

Par ailleurs, la création du poste d'inspecteur général implique une nouvelle dépense de 5 millions \$.

Parmi les faits saillants du budget 2014, on note au chapitre des infrastructures l'allocation de 373 millions \$ pour la gestion de l'eau et de 130 millions \$ pour la voirie municipale.

Le budget prévoit également des investissements de 280 millions \$ liés au 375e anniversaire

Les contribuables montréalais encaissent une hausse de taxes de 2 8 pour cent

Écrit par L'actualité

Mercredi, 29 Janvier 2014 17:27 -

de fondation de Montréal entre 2014 et 2017.

Cet article [Les contribuables montréalais encaissent une hausse de taxes de 2,8 pour cent](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Les contribuables montréalais encaissent une hausse de taxes de 2 8 pour cent](#)